



Bruxelles, le 2 octobre 2017

12777/17

DIPL 26

NOTE

du:	Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne
au:	Représentations permanentes
Objet:	Remplacement du Chef de la Mission de la République de Côte d'Ivoire auprès de l'Union européenne - agrément de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Abou DOSSO en remplacement de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Jean-Vincent ZINSOU

Par lettre parvenue le 23 août 2017, la Commission européenne a porté à la connaissance du Conseil que le Ministère des Affaires Étrangère de la République de Côte d'Ivoire auprès de l'Union européenne lui avait fait connaître l'intention de son gouvernement de désigner Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Abou DOSSO comme Chef de la Mission de ce pays auprès de l'Union européenne, en remplacement de Son Excellence Monsieur Jean-Vincent ZINSOU.

La Commission a donné son accord à la désignation de Monsieur Abou DOSSO comme Chef de la Mission de la République de Côte d'Ivoire auprès de l'Union européenne.

Conformément à la procédure convenue par échange de lettres en date des 3 et 9 novembre 1966, l'accord du Conseil relatif à l'agrément de Monsieur Abou DOSSO en qualité de Chef de la Mission de la République de Côte d'Ivoire auprès de l'Union européenne, sollicité par communication n° CM 3859/17 en date du 30 août 2017, a été acquis à la date du 29 septembre 2017. Cet accord a été communiqué à la Commission.

L'accréditation prendra effet par la remise des lettres de créance au Président du Conseil européen et au Président de la Commission.